

ACCOMPAGNEMENT

BILAN DE COMPÉTENCES



Un collaborateur qui ne se sent plus en phase avec son métier ? Qui n'est plus en capacité de l'exercer ? Un besoin d'entrevoir de nouvelles pistes professionnelles ? De faire un bilan sur ses compétences, ses savoirs faire et savoirs être ? Le bilan de compétences peut répondre à toutes ces problématiques, il permet d'effectuer un bilan sur sa vie professionnelle et de définir un nouveau projet réaliste et réalisable en tenant compte des compétences et aspirations professionnelles.



OBJECTIFS GÉNÉRAUX

TH Conseil accompagne les personnes dans le souhait d'une transition professionnelle. Nous évaluons les compétences, les atouts personnels, aptitudes et motivations des personnes, en prenant en compte la singularité de chaque personne et les difficultés rencontrées dans la vie professionnelle.



MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Phase 1 : Phase préliminaire

- Choix du consultant, définition du cadre et des enjeux de l'engagement dans la démarche du bilan de compétences

Phase 2 : Phase d'investigation

- Investigation du parcours de vie personnel et professionnel
- Analyse des points d'appui et des singularités
- Détermination des compétences et des aptitudes professionnelles
- Investigation des pistes métiers
- Identification des critères clefs de vie assurant un équilibre vie professionnelle/vie personnelle/possibilités marché/singularités

Phase 3 : Phase de conclusion

- Elaboration de projets professionnels réalistes et réalisables au regard des conséquences du handicap
- Plan d'action détaillé
- Restitution du bilan de compétences
- Suivi à 6 mois

FINANCEMENT

DOETH, OPCO, CPF

Points Forts

- Une équipe de consultants certifiés, experts du handicap en milieu de travail.
- Un accompagnement dans le respect de la déontologie et l'éthique de l'accompagnement professionnel.
- Plusieurs années d'expertises dans le domaine du conseil, du management des singularités et l'accompagnement de carrières.
- Des consultants diplômés en Ressources Humaines, psychologues du travail, certifiés coaches, et certifiés au bilan de compétences.

Durée et modalités

- 24h sur 3 mois
- Des séances de 1h à 2h, à distance ou en présentiel
- Un rythme à définir en fonction des besoins du bénéficiaire.

Prix

- Nous consulter